

Derrière, une préposition spatio-temporelle *Derrière, a Spatiotemporal Preposition*

Refas Adlene*

Université Mohamed-Chrif Messaadia, Souk-Ahras (Algérie), a.refas@univ-soukahras.dz

Date de réception : 18/06/2025

Date d'acceptation : 25/07/2025

date de publication : 31/07/2025

Résumé

Cet article explore la description des emplois temporels de la préposition *derrière* en s'appuyant sur des modèles initialement conçus pour l'espace par Lyons (1977) et Vandeloise (1986). Il justifie cette approche par l'hypothèse localiste, qui postule que le temps est structuré à l'image de l'organisation spatiale. L'analyse démontre que la transition d'une description spatiale (tridimensionnelle et égocentrique) à une description temporelle (unidimensionnelle) implique une projection des propriétés de l'orientation générale sur l'unique dimension du temps.

Contrairement aux axes vertical et latéral, l'orientation générale, liée à l'avant et l'arrière du corps, est cruciale pour la perception humaine et temporelle. La préposition *derrière* localise constamment dans la partie négative de l'axe temporel, mais l'orientation de cette partie varie selon le contexte, allant d'une simple succession à l'expression d'une disparition ou d'une inaccessibilité perçue.

Mots-clés: Espace; Temps; Hypothèse localiste; Préposition spatio-temporelle; Orientation générale

Abstract

This article investigates the temporal uses of the preposition *derrière* (behind) by drawing on spatial models developed by Lyons (1977) and Vandeloise (1986). This approach is justified by the Localist Hypothesis, which posits that time is structured analogously to spatial organization. The analysis shows that the transition from a spatial (three-dimensional, egocentric) to a temporal (one-dimensional) description involves projecting the properties of general orientation onto time's single dimension.

Unlike the vertical and lateral axes, general orientation, linked to the front and back of the human body, is crucial for both human perception and temporal understanding. The preposition *derrière* consistently localizes in the negative part of the temporal axis. Yet, this part's direction varies with context, ranging from simple succession to expressing perceived disappearance or inaccessibility.

Keywords: Space; Time; Localist hypothesis; Spatio-temporal preposition; General orientation

*Auteur correspondant

I- Introduction

Notre objectif dans cet article est d'analyser les emplois temporels de la préposition *derrière* en nous inspirant de modèles élaborés pour la description de l'espace (Vandeloise, 1988 ; Lyons, 1977). La transposition de modèles spatiaux dans le domaine du temps est justifiée théoriquement par l'hypothèse localiste qui met à la base de la plupart des constructions sémantiques la manière avec laquelle nous structurons l'espace. La préposition *derrière* est connue pour être essentiellement une préposition spatiale : très peu d'ouvrages mentionnent ses emplois temporels et aucune description, à ce que nous sachions, n'a été proposée dans ce sens jusqu'ici, ce qui est ici notre ambition. Nous étudierons les emplois temporels de *derrière* à partir d'un corpus de quelques exemples pris de la littérature dont deux nous ont été fournis par Grevisse (2008). Trois parties constitueront le présent article. La première sera un exposé des concepts théoriques qui fonderont notre analyse. La deuxième partie reprendra les analyses de Vandeloise et Lyons des emplois spatiaux de *derrière*. Notre analyse des emplois temporels fera l'objet de la troisième partie.

II Fondements théoriques : les modèles spatiaux de Lyons et Vandeloise

Dans cette partie du présent article, nous présenterons les thèses sur lesquelles nous étayerons notre description des emplois temporels que nous avons pu relever de la préposition *derrière*. Nous mobiliserons essentiellement deux auteurs : Lyons (1977) et Vandeloise (1986). Ces deux auteurs ont élaboré respectivement deux modèles qui décrivent exclusivement la conception de l'espace à travers l'utilisation des prépositions et des adverbes. Vandeloise n'a élaboré aucun modèle pour la description du temps, se concentrant exclusivement sur l'espace ; tandis que la seule fois, pour ainsi dire, où Lyons a abordé la question du temps, c'était en rapport avec l'usage des temps verbaux, en le considérant comme un phénomène déictique, et non pas en rapport avec l'usage des prépositions temporels et spatio-temporels (1977 : 679). Autrement dit, nous allons décrire les emplois temporels de la préposition *derrière* en nous appuyant sur des modèles initialement conçus pour l'étude de l'espace. Faisons remarquer avant d'aller plus loin que le modèle qui a été proposé par Vandeloise est plus élaboré du point de vue théorique ainsi que par tout le détail descriptif qu'il propose, contrairement à celui de Lyons qui n'est qu'un sous-chapitre d'une théorie sémantique générale.

Décrire le temps à partir d'un modèle conçu pour l'étude de l'espace constitue plus une contrainte qu'un choix, et cette contrainte révèle, en réalité, un fait à la fois d'ordre général et d'une importance particulière pour l'étude du sens. Ce fait a été théorisé entre autres par Lyons à travers la notion de *Loalism* (1977 : 718) qui désigne une hypothèse affirmant, dans sa version faible, que le temps est structuré à l'image de l'organisation spatiale. En d'autres termes, c'est la manière avec laquelle nous organisons l'espace qui sert à structurer notre perception du temps. Dans sa version forte, cette hypothèse étend l'influence de la représentation spatiale au-delà de la perception du temps, couvrant une partie importante du domaine sémantique. Dans le même sens que la version forte de l'hypothèse localiste (qui est, à proprement parler, davantage une théorie qu'une hypothèse¹), Lakoff et Johnson (1984) ont déjà montré le caractère essentiel de la représentation spatiale dans l'élaboration d'un nombre important de types de métaphores. L'hypothèse localiste est essentielle pour notre recherche puisqu'elle nous apporte la justification théorique de l'utilisation d'un modèle spatial dans la description des emplois temporels de *derrière*.

L'existence de prépositions exclusivement temporelles (*pendant, durant, etc.*) pourrait constituer un contre-argument n'allant pas dans le sens de l'hypothèse localiste. Ces prépositions pourraient faire penser que, dans le domaine de la perception du temps, existeraient des propriétés spécifiques à ce domaine et, par-là même, irréductibles au modèle spatial. Ainsi, à moins de couvrir tout le domaine temporel, le modèle spatial en couvrirait seulement une partie. Asic (2009 : 215) a résolu ce problème en expliquant que, effectivement, il y a des propriétés spécifiques, mais qui concernent les entités temporelles (que celles-ci ne partagent pas avec les entités spatiales) et non la manière avec laquelle est structuré le temps lui-même, laquelle demeure toute entière de nature spatiale. A la différence de l'espace à proprement parler qui est tridimensionnel, nous nous représentons le temps comme un espace unidimensionnel, (Asic, 2009 : 215). La localisation temporelle s'effectue tout au long de cet espace linéaire, les entités susceptibles d'être localisées étant généralement des événements ou des parties de ce même espace.

En neurosciences, des concepts comme les cellules de lieu et les cellules de grille (Moser, Kropff & Moser, 2008) suggèrent une perception de l'espace plus complexe que ne le suppose la géométrie euclidienne (Piaget, Inhelder, 1948)². Néanmoins, cette dernière demeure, sur le plan intuitif, le meilleur soubassement théorique. Lyons et Vandeloise ne se réclament pas de la géométrie euclidienne, mais on peut néanmoins considérer ce système géométrique comme un cadre pour leurs modèles respectifs. Dans les deux modèles, on retrouve les trois dimensions de l'espace euclidien mais dont le point d'intersection est le locuteur lui-même. Autrement dit, le locuteur est le centre de ce système, ce que Vandeloise désigne par le concept d'égocentrisme : « C'est en effet une vision égocentrique du monde qui lui [au locuteur] sert de point de départ ». Lyons va plus loin dans cette idée puisqu'il considère que l'homme, par toutes ses caractéristiques physiques, ainsi que par toutes les spécificités de son habitat et de son mode de locomotion, est la mesure même de sa propre perception de l'espace. C'est ce qu'il exprime à travers les concepts d'anthropocentrisme et anthropomorphisme : « Anthropocentrism and anthropomorphism are woven into the very fabric of his language: it reflects his biological make-up, his natural terrestrial habitat, his mode of locomotion, and even the shape and properties of his body » (1977 : 690).

La personne physique du locuteur est la source du système de coordonnées par lequel il localise les objets dans l'espace et décrit ce dernier. Ce système est généralement formé de trois axes : un axe vertical allant dans le sens de la gravité et correspondant globalement à la station debout ; un axe frontal correspondant schématiquement à la direction de la partie antérieure (positive) du corps humain alignée à la partie postérieure (négative), et un axe latéral qui est l'alignement de l'épaule gauche et de l'épaule droite. Pour Lyons (1977 : 690), les trois axes n'ont pas le même degré de saillance : l'axe vertical est le plus saillant, et l'axe latéral le moins. En partant toujours de la morphologie humaine, les deux premiers axes sont asymétriques, contrairement à l'axe latéral. Vandeloise a proposé une définition plutôt fonctionnelle de ces trois axes, en se basant essentiellement sur l'usage des expressions spatiales et sur ce qu'il appelle la physique naïve, c'est-à-dire la connaissance qu'a le locuteur du monde physique (1986 : 24). Cette approche fonctionnelle se justifie en partie par le fait que l'usage de certaines prépositions spatiales propres sémantiquement à un axe particulier n'est pas toujours prédictible par les propriétés physiques de ce même axe, voire, parfois, les contredisent. A la phrase suivante :

(1) *L'oiseau est devant le ministre* (Vandeloise, 1986 : 12)

Vandeloise fait correspondre une scène où l'oiseau se trouve du côté droit du ministre, ce dernier tournant la tête pour le regarder. Ainsi, la préposition *devant* associée exclusivement à l'axe frontal, sert, dans cet exemple, à localiser un objet qui se situe plutôt sur l'axe latéral. L'emploi de *devant* se justifie ici par la ligne du regard, qui fait partie de l'ensemble des éléments qui définissent, pourrions-nous dire, d'une façon approximative la direction frontale.

Ainsi aux notions d'axes frontal et latéral, Vandeloise a substitué respectivement les notions d'orientations générale et d'orientation latérale ; et plutôt que de recourir à des propriétés nécessaires et suffisantes pour définir chacune de ces deux orientations, il a adopté la logique de « ressemblance de famille » (Wittgenstein, 1953). Puisque le présent article concerne plus particulièrement l'orientation générale, nous reprenons ici les propriétés avec lesquelles Vandeloise la définit (1986 : 108) :

- La direction frontale ;
- La direction du mouvement ;
- La ligne du regard ;
- La direction selon laquelle sont dirigés les autres organes de perception, l'odorat, l'ouïe, etc. ;
- La direction de nutrition et défécation.

Ces propriétés ne satisfont pas simultanément aux conditions de nécessité et de suffisance, telles que les définit la logique formelle. Elles opèrent de manière indépendante, chacune pouvant à elle seule suffire, dans une large mesure, à définir l'orientation générale.

Vandeloise (1986 : 34) appelle l'entité à localiser *cible*, et *site* l'objet ou la partie de l'espace par rapport auxquels la cible est localisée. La cible et le site ont des propriétés qui les opposent dans leurs fonctions. Puisque c'est la cible qu'on localise par rapport au site, sa localisation n'est pas censée être connue d'avance contrairement à celle du site. La localisation de ce dernier est donc une information apriorique tandis que celle de la cible est une information qu'on obtient a posteriori, après énonciation. Pour que la cible soit repérable par rapport au site, ce dernier doit être plus grand, plus « massif » et immobile. La cible, quant à elle, a généralement les propriétés inverses, bien que ce ne soit pas toujours une contrainte absolue. Dans les formes les plus simples du langage, le site coïncide généralement avec le locuteur (1986 : 38). Lorsque le langage s'objective et atteint, sur le plan formel, un certain degré de complexité, le site a tendance à se distinguer du locuteur. Dans ce cas, le locuteur opère un transfert, qui peut être partiel ou total. Un transfert est une projection des propriétés morphologiques du locuteur sur l'objet censé être le site. Il est partiel lorsque l'orientation générale du locuteur demeure la référence, et total lorsque ce dernier adopte l'orientation générale du site. Les cas où la cible est le locuteur lui-même sont moins problématiques et Vandeloise ne s'y attarde pas, se contentant juste de souligner que ce type de descriptions spatiales apparaît tardivement chez l'enfant au cours de l'apprentissage du langage (1986 : 41).

III Description des emplois spatiaux de la préposition *derrière* et de son antonyme *devant*

Asic (2008 : 127, 2009 : 215) classe *derrière* comme une préposition spatiale plutôt que spatio-temporelle. Cela indique que ses emplois temporels sont marginaux par rapport aux emplois spatiaux qui sont de loin les plus fréquents et, par là-même, les plus caractéristiques. Les descriptions spatiales où est employée *derrière* (et son antonyme *devant*) mettent en scène des relations spatiales s'établissant selon l'orientation générale. De toutes les propriétés que nous avons présentées plus haut, nous retiendrons uniquement la direction frontale et la direction du mouvement. Seules ces deux propriétés sont mises en jeu dans les descriptions spatiales où est employée *derrière*. Nous consacrerons néanmoins quelques lignes, dans la fin de cette partie, aux autres propriétés.

La direction frontale est impliquée dans la plupart des interactions interindividuelles. Deux individus qui échangent se tiennent en règle générale à courte distance en face l'un de l'autre, de manière à ce que le front de l'un (et tout le visage) soit en face de celui de son interlocuteur. C'est la disposition caractéristique de l'interaction entre individus, ce que Vandeloise (1986 : 23) et Lyons (1977 : 698) appellent respectivement interaction/orientation canonique. L'interaction canonique peut être généralisée à des situations où, au lieu de personnes humaines, on a, en face l'un de l'autre, des objets inanimés : immeuble, montagne, etc., comme dans la description suivante :

(2) *Le parc est devant l'immeuble*

On imagine bien sûr que, dans une situation pareille, l'immeuble et le parc ont leurs entrées principales l'une en face de l'autre, l'entrée principale étant un des marqueurs, par transfert, de la partie positive (frontale) d'un immeuble et d'un parc. Dans le cas contraire, (2) serait inacceptable. Ajoutons également que le fait qu'un parc et un immeuble ont certaines propriétés en commun (les deux sont fixes et sont généralement d'une certaine taille permettant de leur appliquer le qualificatif grand) rend symétrique la relation décrite par (2), de telle sorte que la phrase :

(3) *L'immeuble est devant le parc*

décrive d'un point de vue schématique la même relation que (2) avec cette différence que l'immeuble devient la cible et le parc le site. Cela signifie qu'une interaction canonique est une relation symétrique.

Un humain, un immeuble, un parc, sont trois entités intrinsèquement orientées, ayant une partie antérieure frontale et une partie postérieure opposée à la première. Dans le cas d'un objet intrinsèquement non orienté, l'application de la notion d'orientation générale devient problématique. Tout d'abord, il faudrait distinguer deux situations. Dans la première, se trouvent à courte distance l'un de l'autre, exactement comme dans une interaction canonique, deux objets : l'un intrinsèquement non orienté, un pot de fleurs par exemple, et l'autre intrinsèquement orienté, une chaise, de manière à ce que l'avant de l'assise soit orienté vers le pot de fleurs. Dans ce cas particulier il devient possible de dire :

(4) *Le pot de fleurs est devant la chaise*

Par contre, la même relation vue du point de vue inverse devient pour le moins douteuse (Vandeloise, 1986 : 113) :

(5) ? *La chaise est devant le pot de fleurs*

Il va sans dire qu'un pot de fleurs n'a pas l'asymétrie d'un objet intrinsèquement orienté lui conférant une partie frontale, ce qui explique le caractère de douteux de (5). La deuxième situation est une sorte de cas extrême mettant en relation deux objets intrinsèquement non orientés : un pot de fleurs et une sphère. Cette situation est impossible à décrire dans le cadre d'une interaction canonique :

(6a) * *La sphère est devant le pot de fleurs*

(6b) * *Le pot de fleurs est devant la sphère*

L'absence d'une partie frontale rend la préposition *devant* inappropriée.

Il existe un type de relations que Vandeloise a d'une certaine manière négligé : celui où la cible est une partie du site. Ce type de relation a été étudié de manière systématique par Casati et Varzi (1999) dans le cadre d'une théorie formelle. Nous nous contenterons dans le présent travail d'aborder la relation partie/tout d'une manière courante, sans recourir à aucun formalisme. La partie se définit généralement comme une entité entrant dans la composition d'une entité plus grande, appelée tout. Partie et tout sont des notions relatives : une partie peut devenir à son tour un tout pour ses propres composants, tandis qu'un tout peut lui-même constituer une partie d'une entité plus vaste. La voiture, par exemple, est un tout par rapport au moteur placé sous son capot. La relation partie/tout induit préalablement une relation contenu/contenant. En effet, une partie est par définition, et même par essence, contenue dans le tout auquel elle est associée. Il est toutefois possible qu'en plus, s'établisse une relation dans le cadre de l'orientation générale comme le montre l'exemple suivant :

(7) *Le moteur est devant la voiture*

En plus du fait que le moteur soit contenu dans l'espace qu'est la voiture, la description que propose (7) indique précisément qu'elle portion il occupe dans cet espace. Ainsi, (7) signifie que le moteur est placé à l'avant de la voiture, c'est-à-dire dans sa partie positive, en sachant naturellement qu'une voiture est un objet intrinsèquement orienté. C'est un type de configuration complètement différent de celui des exemples (3) et (4) où, n'étant pas question préalablement d'une relation contenu/contenant, la cible se trouve à l'extérieur du site, se plaçant généralement à courte distance. La notion d'interaction canonique devient complètement inopérante dans ce cas.

L'orientation générale peut également être déterminée par la direction du mouvement (Lyons, 1977 : 699) dans le cas d'un seul objet qui se déplace et dont il faut déterminer la relation avec un objet fixe, ou de deux objets qui se déplacent dans la même direction. Vandeloise (1986 : 28) introduit, pour cela, la notion de pôle de rencontre qui peut être considérée comme une notion abstraite, tout en pouvant correspondre à une réalité concrète. Imaginons une course entre deux coureurs et où l'un (le lapin) a l'avantage sur l'autre (la tortue). L'endroit qui leur servira de ligne d'arrivée, c'est-à-dire vers lequel ils se dirigent, est le pôle de rencontre. Leur relation spatiale peut être décrite de la façon suivante :

(8) *Le lapin est devant la tortue*

Dans cette configuration, il n'est pas question de partie frontale intrinsèquement définie. L'orientation générale est uniquement déterminée par la direction du mouvement et par le point de convergence vers lequel tendent la cible et le site. Il convient de souligner par ailleurs que, pour certains objets spécifiquement conçus pour le transport et donc le déplacement, à l'instar de la voiture, la définition de leur partie frontale est intrinsèquement liée à leur direction de mouvement privilégiée : une voiture est conçue pour se déplacer vers l'avant, dans le sens de sa partie antérieure.

Nous en venons maintenant à la préposition *derrière*. Soit la phrase suivante :

(9) *L'hôtel de ville est derrière l'immeuble*

Deux interprétations (Lyons, 1977 : 699) sont alors possibles. Selon la première, l'hôtel de ville est adjacent à l'arrière de l'immeuble, c'est-à-dire la partie opposée à la façade où se trouve l'entrée principale. Cette interprétation n'est possible que dans le cadre d'une interaction canonique, ce qui permet au locuteur de tenir compte des propriétés physiques de l'immeuble et de son orientation intrinsèque. Selon, la deuxième interprétation, le locuteur ne tient pas du tout compte de l'interaction canonique avec l'immeuble, et considère plutôt l'immeuble comme un tiers élément qui s'interpose entre lui et l'hôtel de ville. La première interprétation se fonde théoriquement sur la définition suivante : « Si a est derrière b, la cible se trouve du côté négatif du site » (Vandeloise, 1986 : 120), ce qui a pour conséquence d'exclure un site intrinsèquement non orienté :

(10) * *La chaise est derrière le pot de fleurs*

Alors qu'il est tout à fait possible de dire :

(11) *Le pot de fleurs est derrière la chaise*

Nous avons déjà montré que dans le cas d'une interaction canonique, la cible et le site, non seulement doivent être intrinsèquement orientés mais, de plus, doivent avoir leurs parties frontales respectives orientées l'une en face de l'autre. Ce n'est pas le cas pour les relations décrites avec la préposition *derrière* où peu importe que la cible soit intrinsèquement orientée ou non. Et même si elle l'est, sa disposition n'affecte nullement la relation. Ainsi, selon la première interprétation et conformément à la définition proposée par Vandeloise, (9) signifie simplement que l'hôtel de ville se situe à la partie postérieure de l'immeuble, sans que cela implique nécessairement que sa partie frontale soit face à la partie postérieure de l'immeuble.

Dans le cas d'une relation tout/partie, la préposition *derrière* surajoute une localisation supplémentaire suivant l'orientation générale, en plus de la relation contenant/contenu qui s'établit préalablement entre le tout et la partie. Dans l'exemple suivant :

(12) *Le moteur est derrière la voiture*

le moteur est localisé dans la partie postérieure de l'espace que constitue la voiture (à l'arrière de la voiture). On demeure d'une certaine manière dans le cadre de la première interprétation, sauf que la relation contenant/contenu exclut l'idée d'une localisation externe au site.

La deuxième interprétation de (9) induit une conséquence qui est à la base de la définition qui la sous-tend. Cette conséquence est la suivante : puisque l'immeuble, étant d'une certaine taille, s'interpose entre le locuteur et l'hôtel de ville, il cache forcément ce dernier au locuteur. Sans quitter complètement le domaine de l'orientation générale, on entre dans celui de l'accès à la perception. Pour ce type d'emplois, Vandeloise propose la définition suivante : « a est derrière b si le site est (potentiellement) le premier obstacle à la perception de la cible » (1986 : 155). Il est possible de considérer ce problème de l'accès à la perception comme une conséquence du fait que généralement, quand un observateur est face à la partie frontale d'un objet quelconque, il ne perçoit pas naturellement sa partie postérieure ; et quand, de plus, cet objet est d'une certaine taille, le même observateur devient dans l'incapacité de voir ce qui se trouve adjacent à la partie postérieure en étant, en même temps, dans la même ligne que lui.

Toutefois, l'accès à la perception est un phénomène qui peut se concevoir indépendamment de l'orientation générale. Nous avons montré, un peu plus haut, que, dans le cas d'un site intrinsèquement non orienté, l'interaction canonique est impossible, ce qui rend également inacceptables des descriptions spatiales du type (10). Cependant, dans le cadre de la deuxième interprétation, cette description devient tout à fait acceptable sous-entendant que le pot de fleurs cache la chaise. D'ailleurs, cet exemple ne signifie que cette idée. Il s'en suit donc qu'en l'absence d'orientation intrinsèque du site, la préposition *derrière* marque exclusivement, pour ainsi dire, l'impossibilité de percevoir la cible en raison de la présence du site.

Dans le cas de deux entités qui se déplacent dans la même direction, la direction du mouvement et le pôle de rencontre tiennent lieu de la direction et de la partie frontale. En revenant à (8) et en changeant de point de vue, on obtient la phrase suivante :

(13) *La tortue est derrière le lapin*

Imaginons que le lapin court à reculons, un peu comme pour provoquer la tortue. Dans ce cas, la tortue se situe du côté positif du lapin, c'est-à-dire face à sa partie frontale. Est-ce que cela rendrait, pour autant, (13) inacceptable ? Nullement, puisque seule la direction du mouvement définit dans ce cas particulier l'orientation générale. Faisons remarquer, en outre, que, sans les explications par lesquelles nous avons contextualisé (8) et (13), les significations que nous avons attribuées à ces deux exemples ne seraient jamais venues du premier coup à l'esprit de celui qui les aurait lus pour la première fois. Lire, sans aucune introduction qui fait référence à une course, qu'un lapin est *devant* une tortue ou qu'*une tortue est derrière un lapin*, ne suggère nullement que les deux font une course et fait plutôt penser à un lapin statique et une tortue localisée dans l'espace adjacent à sa partie postérieure. Il s'ensuit que la direction du mouvement ne constitue pas une propriété fondamentale (Vandeloise, 1986 : 117) pour la description des emplois spatiaux de *derrière* (et son antonyme *devant*) en comparaison avec la direction frontale. Toutefois, comme nous tenterons de le montrer dans la troisième partie, cette propriété est essentielle pour la description des emplois temporels, le mouvement étant l'essence même du temps.

Pour clore cette partie, nous allons examiner les emplois de *derrière* liés aux autres propriétés définissant l'orientation générale : la direction des organes de perception et la direction de nutrition. Considérons les exemples suivants :

(14a) *L'écran de l'ordinateur était placé directement devant ses yeux*

(14b) *Il trébucha sur la pierre qui se trouvait pourtant juste devant son nez.*

(14c) *Elle tenait un morceau de viande devant sa bouche*

(14d) *Des mèches de cheveux longs lui tombaient devant ses oreilles*

(14e) *Il y a des petits vaisseaux sanguins derrière ses yeux*

(14f) *Le médecin a introduit délicatement l'écouvillon derrière son nez pour le test*

(14g) *Il cachait un bonbon derrière sa bouche*

(14h) *Il a une brûlure derrière ses oreilles*

Dans les trois premiers exemples, de (14a) à (14c), il est tout à fait possible de substituer aux expressions *devant ses yeux*, *devant son nez*, *devant sa bouche*, l'expression *devant lui*. Cela confirme l'idée que la direction des organes de perception et la direction de nutrition peuvent faire partie de l'ensemble des propriétés qui définissent l'orientation générale. Mais cela se limite à la préposition *devant*, puisque le même type de substitution ne fonctionne pas avec *derrière* :

(15a) * *Il y a des petits vaisseaux sanguins derrière lui*

(15b) * *Le médecin a introduit délicatement l'écouvillon derrière lui pour le test*

(15c) * *Il cachait un bonbon derrière lui*

L'inacceptabilité de ces exemples montre que, dans les descriptions spatiales où est employée la préposition *derrière*, les organes de perception ne fonctionnent plus comme des marqueurs pour l'orientation générale. Dans les exemples (14e), (14f) et (14g), les expressions *derrière ses yeux*, *derrière son nez* et *derrière sa bouche* signifient respectivement : l'arrière des globes oculaires, à l'intérieur de la cavité nasale, à l'intérieur de la cavité buccale. Ces significations correspondent à une autre configuration spatiale, complètement différente de celle à laquelle donne lieu la notion d'orientation générale. Les expressions *devant/derrière ses oreilles*, comme le montrent (14d) et (14h), fonctionnent d'une façon très particulière, mettant un peu à l'écart l'organe de l'ouïe par rapport aux autres organes de perception, contrairement à ce que pense Vandeloise. Ce qui est décrit par *devant ses oreilles* c'est tout simplement la partie latérale de la tête comprise entre le visage et l'oreille, tandis que *derrière ses oreilles* réfère à cette protubérance osseuse qui se trouve juste à l'arrière de l'oreille.

IV Description des emplois temporels de la préposition *derrière*

Nous entamons cette dernière partie par une citation de Hegel, tirée du début de sa préface de *La phénoménologie de l'esprit* et où, introduisant sa conception de la dialectique, il donne une illustration très poétique du mouvement du temps : « Le bouton disparaît dans l'éclatement de la floraison, et on pourrait dire que le bouton est réfuté par la fleur. A l'apparition du fruit, également, la fleur est dénoncée comme un faux être-là de la plante, et le fruit s'introduit à la place de la fleur comme sa vérité. Ces formes ne sont pas seulement distinctes, mais encore chacune refoule l'autre, parce qu'elles sont mutuellement incompatibles. Mais en même temps leur nature fluide en fait des moments de l'unité organique dans laquelle elles ne se repoussent pas seulement, mais dans

laquelle l'une est aussi nécessaire que l'autre, et cette égale nécessité constitue seule la vie du tout » (1807/1939 : 6). Hegel nous explique que chaque moment contient son propre devenir, ce qui provoque sa négation, le moment suivant ; et ce mouvement de négation continue jusqu'à l'aboutissement ultime, le fruit, qui est une synthèse de toutes les étapes précédentes. Selon lui, le temps historique évolue suivant cette logique particulière, qui est le fondement de sa dialectique. En mettant de côté le système philosophique de Hegel, nous gardons uniquement cette image qu'il donne du déroulement des événements : un événement efface l'autre dans une succession linéaire. Deux propriétés sont ici à prendre en compte : le caractère unidimensionnel du temps³ et son mouvement continu dans une direction particulière. Nous envisageons de décrire, dans ce qui suit, les emplois temporels observés de la préposition *derrière* en nous basant sur ces deux propriétés.

Comme nous l'avons déjà souligné dans la première partie de cet article, de l'espace au temps, on passe d'un système tridimensionnel à un système unidimensionnel. Nous avons également montré que, en prenant toujours le locuteur comme point de référence, les trois dimensions de l'espace sont : 1) l'axe vertical, défini par la direction dans laquelle s'exerce la gravité terrestre ; 2) l'orientation générale définie par l'alignement des parties postérieure et antérieure du corps humain ; 3) l'orientation latérale définie par l'alignement des épaules. Si l'unique dimension qui constitue le temps devait coïncider avec l'une de ces trois dimensions, ce ne peut être que l'orientation générale. Quand des événements ou des intervalles temporels sont localisés sur l'axe du temps, ils ne sont pas l'un à côté de l'autre (en étant à gauche ou à droite), ou au-dessus l'un de l'autre (ou en-dessous). Les événements se succèdent de manière à ce que l'un soit après l'autre, ou avant, et cela n'a de sens que du point de vue de l'orientation générale. Les rapports de simultanéité dans le temps posent d'autres problèmes qui ne trouvent pas leur solution dans le cadre de l'orientation générale⁴ et dont par conséquent nous ne traiterons pas dans cet article. Ce que nous essayons d'expliquer ici est que, justement, le passage de la structuration de l'espace à celle du temps s'effectue, quant à l'usage des prépositions, par une projection des propriétés de l'orientation générale sur l'unique dimension qui constitue le temps. On pourrait d'ailleurs penser que l'unique dimension temporelle est pour ainsi dire une recreation, sur un autre plan, de l'orientation générale.

Nous avons déjà expliqué que pour Lyons (1977 : 690), l'axe le plus saillant est l'axe vertical. Dans un certain sens, cette affirmation ne fait pas de doute. En effet, la posture la plus typique de l'humain et qui fait de nous, s'il est permis de le dire, des humains, est la station debout. Cette posture est justement un alignement à l'axe vertical. Cependant, c'est suivant l'orientation générale que l'humain perçoit le monde et l'approche, qu'il se déplace et se nourrit ; qu'il se tient face à ce qui l'affronte ou fuit ce qui le menace. L'apprentissage, le processus de socialisation et l'accès à la société ne sont possibles que dans le cadre de l'orientation générale. Pour dire les choses plus simplement, l'orientation générale est vitale pour l'humain, autant sur le plan intellectuel que sur le plan physique. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la structuration du temps se base exclusivement, comme nous le supposons, sur ses propriétés. Seulement, il y a un point très important sur lequel il faut insister et qui nous sera d'une grande utilité dans ce qui suit. L'espace, dans son essence, est une étendue⁵ : une longueur, une largeur et une hauteur ou épaisseur. Par contre, pour que le temps ait une étendue, il faut qu'il soit en mouvement : l'étendue du temps est dans son écoulement. Or le mouvement du temps n'est perceptible qu'à travers le mouvement des objets et leurs transformations. C'est ce qui ressort d'ailleurs de la citation de Hegel. Si donc dans le cas de l'espace considéré dans ses propriétés les plus élémentaires et les plus essentielles, le mouvement

n'a pas beaucoup d'importance – hormis le couple *avant/après*, la plus grande partie des prépositions spatiales étudiées par Vandeloise, d'après le constat de Vandeloise lui-même, ne font pas intervenir le mouvement – ce n'est pas le cas du temps où le mouvement constitue, au contraire, un élément essentiel.

Après cette courte digression, nous analysons immédiatement les exemples tirés de Grevisse (2008 : 1361-1362) :

(16a) *L'inspecteur [...] se versait du champagne derrière un souper finissant*

(16b) *Les guerres napoléoniennes se sont déroulées les unes derrière les autres*

(16a) décrit deux événements : *un souper finissant* et *l'inspecteur se versant du champagne*. L'événement pris comme référence est le souper. Notons d'abord que la préposition *derrière* dans cet exemple n'est pas tout à fait interchangeable avec la préposition *après* en raison du participe présent *finissant* :

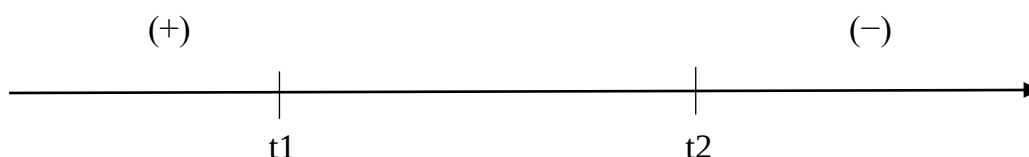
(17) ? *L'inspecteur se versait du champagne après un souper finissant*

Le participe présent *finissant*, par sa valeur aspectuelle, marque l'idée que le souper est en cours d'achèvement mais non complètement achevé. Or, quand elle met en rapport deux événements, la préposition *après* présuppose que l'événement auquel réfère son complément, et qui est, par définition, l'événement de référence, est achevé. En supprimant *finissant*, la préposition *après* devient le marqueur de l'achèvement du souper :

(18) *L'inspecteur se versait du champagne après un souper*

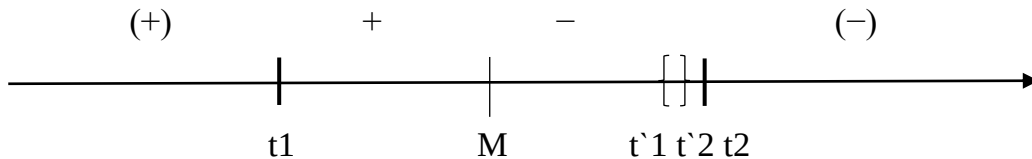
Il est quasi impossible de lire (16a) sans penser que le souper n'est pas encore achevé. Cela revient à dire que la configuration temporelle dont il est question dans cet exemple ne se réduit pas juste à la succession de deux actions, l'une qui s'achève et l'autre qui commence.

Un souper est une action qui a toujours une certaine durée (plusieurs minutes, voire plusieurs dizaines de minutes), c'est-à-dire dont le moment du début est à une certaine distance temporelle de son moment d'achèvement. Chacun de ces deux moments constitue une borne : le moment du début du souper étant une borne antérieure et le moment de son achèvement, une borne postérieure (Casati et Varzi, 1999 : 71). Appelons la borne antérieure t_1 et la borne postérieure t_2 . Il est très intéressant de constater que, suivant l'emploi de la préposition *derrière* en (16a), la partie négative de l'axe temporel est dans le sens du mouvement du temps lui-même :



L'action de se verser du champagne est une action dont la durée est plus courte, quelques secondes. Les bornes temporelles de cette action doivent être ainsi à très courte

distance l'une de l'autre, ce qui en fait une action quasi ponctuelle. L'idée la plus plausible est de considérer cette deuxième action comme étant concomitante de la fin du souper de telle sorte que leurs bornes postérieures coïncident d'une certaine manière. Généralement, les boissons qui accompagnent un repas en font partie, ce qui pourrait faire penser à une relation partie/tout. Puisque le souper est l'événement de référence, nous proposons de le couper en son milieu, en appelant ce moment M. De cette façon, le souper aura une partie positive, comprise entre M et la borne antérieure t1, et une partie négative correspondant à la partie complémentaire, de M à t2. Appelons t'1 et t'2 respectivement les bornes antérieure et postérieure de l'action de verser le champagne. Le rapport entre les deux actions peut être schématisé de la manière suivante :



Nous avons utilisé des accolades pour la deuxième action afin de la distinguer de la première. Il ressort de ce schéma que la relation qu'établit la préposition *derrière* en (16a) consiste à inclure l'action de verser le champagne dans la partie négative du souper, à très courte distance de sa borne postérieure. D'un point de vue purement schématique, cette configuration rappelle celle de (12) : une action faisant partie d'une autre de plus longue durée et localisée dans sa partie négative.

En (16b), *après* peut se substituer à *derrière* :

(19) *Les guerres napoléoniennes se sont déroulées les unes après les autres*

Contrairement à (16a), on n'a pas affaire à une relation partie/tout. Les événements sont distincts les uns des autres et l'idée est justement de montrer leur succession rapide. Le règne de Napoléon Ier, depuis les premières années jusqu'à sa seconde abdication, a été caractérisé par un cycle de conflits militaires interminable : guerre contre le Royaume-Uni, la Prusse, l'Autriche, la Russie, et la très longue guerre contre l'Espagne. En moyenne, il menait une campagne militaire par an, et cela durant tout son règne. (16b) décrit justement la rapidité avec laquelle les guerres se succédaient les unes après les autres. Comme précédemment, le côté négatif est du côté de la direction du mouvement temporel, et chaque guerre se situe un moment après l'achèvement de celle qui la précède directement.

Le deuxième type d'emplois temporels de *derrière* se distingue de ceux des deux exemples que nous venons d'étudier. Il présente certaines spécificités qui le rendent quelque peu singulier. Nous l'illustrons ici à l'aide des exemples suivants :

(20a) *J'ai des mérites qui en valent d'autres, sans parler d'une vie irréprochable que j'ai derrière moi.* (Louis Emile Edmond Duranty, Le malheur d'Henriette Gérard)

(20b) [...] *j'ai laissé derrière moi mon nom et ma famille !* (George Sand, Kourroglou)

(20c) *Ta vie est derrière toi.* (André Malraux, L'Espoir)

(20d) *Et cette image lui en rappelle une autre infiniment agréable à son esprit, plus précieuse que tout ce qu'il a laissé derrière lui, où il met toute sa confiance dans l'avenir [...]* (Maurice Barrès, *La colline inspirée*)

(20e) *Toute sa vie maintenant derrière elle, irrattrapable, enfuie, envolée.* (Roger Ikor, cité par Grevisse, 2008 : 878)

Nous aurions pu multiplier les exemples, tant cet emploi est particulier. La première caractéristique à noter est que le complément de *derrière* est toujours un pronom personnel renvoyant à une personne humaine, ce qui inscrit cet emploi dans le cadre de l'hypothèse de complémentarité (Casati & Varzi, 1999 : 172). Sans entrer dans les détails formels de cette hypothèse — ce qui nous mènerait trop loin de notre propos — soulignons simplement que, dans ce type d'emploi, l'un des termes de la relation est une entité spatiale (la personne humaine), par rapport à laquelle est située une entité de nature temporelle. Toutefois, si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que cette « personne humaine » est ici utilisée dans un sens figuré.

En plus du fait que l'entité de référence soit une personne humaine, il est intéressant de noter que, cette fois-ci — contrairement aux emplois précédemment étudiés — la partie positive de l'axe temporel se situe du côté de la direction du mouvement du temps lui-même. Autrement dit, le côté positif correspond à une progression vers les événements à venir, tandis que le côté négatif regroupe les événements passés. C'est la direction dans laquelle se dirige la personne humaine — en tant qu'entité de référence — qui détermine cette orientation. Pour la suite de notre démonstration, nous nous concentrerons sur l'exemple (20a) tant que nous le pourrions, sachant que les conclusions tirées de son analyse s'étendront aux autres exemples. À la lecture de (20a), on constate que l'énonciateur — auquel réfère le complément *derrière* — tourne, de manière imagée, le dos (c'est-à-dire sa partie négative) au passé, pour regarder vers l'avenir. C'est ce qui fait que le côté positif de l'axe du temps correspond à la direction de son mouvement.

Tourner le dos au passé entraîne une autre conséquence. Comme nous l'avons expliqué dans la deuxième partie, tout ce qui se situe du côté négatif d'un objet échappe à la perception. Dit d'une autre manière, on n'est plus en capacité de voir tout ce à quoi on tourne le dos. Quelle serait la signification de cette incapacité par rapport à cet emploi de *derrière* ? La particularité du passé est qu'il est toujours révolu : le passé est passé parce qu'il est accompli, et par conséquent, n'est plus. Nous pensons ainsi que cet achèvement, cette révolution, disparition des événements passés est le sens même de cette image qui consiste à y avoir le dos tourné. Donc, lorsque Corbie, le personnage qui énonce (20a) — un personnage qui est par ailleurs d'un certain âge et plutôt vaniteux — dit : sans parler d'une vie irréprochable que *j'ai derrière moi*, il signifie en réalité que cette vie n'est plus. Cette signification est vraie autant dans un sens figuré que dans un sens littéral. Les Grecs déjà faisaient, d'une certaine manière, ce parallélisme en rendant la mort par l'invisibilité : « l'opposition fondamentale est celle du visible et de l'invisible. La mort, Hadès, c'est précisément l'invisible..., et ce que les Grecs appellent le casque d'Hadès...confère l'invisibilité. Les morts sont des têtes vêtues de nuit » (Vernant, 1988 : 335).

L'explication que nous venons de proposer ne résout pas pourtant la question de l'événement de référence, car la personne de l'énonciateur n'est pas en soi un événement. L'événement de référence, celui qui sert de point de repère par rapport auquel sont

déterminés passé et avenir, est le moment d'énonciation de (20a). Il pourrait ne pas sembler être le cas pour (20c), (20d) et (20e), où manifestement le complément de *derrière* n'est pas la première personne, ce qui signifie du même coup qu'il ne réfère pas à l'énonciateur. En réalité, même dans ces exemples, l'événement de référence est toujours le moment d'énonciation. Cela est facile à démontrer dans le cas de (20c) et (20e) qui sont énoncés chacun dans le cadre d'un dialogue et où le verbe est au présent, en plus de l'adverbe *maintenant* employé en (20e). Notons d'ailleurs que tous les exemples, à l'exception de (20d), sont des extraits de dialogues. En (20d), l'énonciateur est un narrateur externe omniscient ; toutefois, l'événement qu'il raconte se déroule pour ainsi dire sous ses yeux, c'est-à-dire au présent. En somme, l'événement de référence pour ce type d'emplois demeure toujours le présent de l'énonciation.

En guise de bilan pour cette dernière partie du présent article, nous noterons d'abord que, dans le domaine des prépositions, le passage d'une description spatiale à une description temporelle s'opère par une transition d'un système tridimensionnel vers un système unidimensionnel. L'unique dimension qui constitue le temps conserve les propriétés de l'orientation générale à laquelle elle s'assimile. L'orientation générale est en grande partie définie par les propriétés morphologiques des objets intrinsèquement orientés (partie antérieure, partie postérieure, direction des organes de perception pour les êtres vivants, etc.). Or, des propriétés de ce type sont inexistantes dans le domaine du temps. La seule manière de distinguer une partie positive et une partie négative sur l'axe du temps est de considérer son mouvement par rapport à un événement de référence. Dans tous les emplois temporels étudiés, la préposition *derrière* opère une localisation dans la partie négative de l'axe temporel ou d'un événement, une propriété qu'elle conserve de ses emplois spatiaux. Toutefois, cette partie négative n'est pas déterminée à l'avance. Elle peut en effet couvrir le sens de l'évolution de l'axe du temps ou son contraire, selon le type d'emploi temporel de la préposition. Soulignons enfin que le passage d'un emploi spatial à un emploi temporel est, en effet, une transition du sens concret au sens figuré. Cela explique pourquoi l'inaccessibilité à la perception dans une description spatiale correspond, dans le cadre d'une description temporelle, comme nous le supposons, à une disparition.

V- Conclusion:

Notre propos a été d'étudier les emplois temporels de la préposition *derrière* en nous basant sur la description spatiale qui en est proposée dans Vandeloise (1988) et Lyons (1977). Nous avons essayé de montrer d'abord que la transition du modèle spatial au modèle temporel réside dans la conservation de l'orientation générale, ou du moins de la conservation de certaines de ses propriétés. C'est, en effet, ce qui rend possible les usages temporels de la préposition *derrière*. Dans ses emplois spatiaux, cette préposition opère toujours une localisation dans l'espace adjacent à la partie postérieure d'un objet ou dans l'espace le moins proche du pôle de rencontre dans le cas d'objets en mouvement. Elle peut également marquer l'inaccessibilité à la perception. Tous ces traits sont conservés dans ses emplois temporels : il y a toujours une localisation dans la partie négative de l'axe temporel avec, comme c'est le cas dans les derniers exemples étudiés, l'idée, mais dans un sens figuré, d'inaccessibilité à la perception avec une connotation de disparition.

¹ Lyons utilise également l'expression *thesis of localism*.

² L'espace euclidien chez Piaget est l'aboutissement du développement cognitif chez l'enfant. Ce dernier perçoit son environnement, d'abord, comme un espace topologique, avant de le percevoir comme un espace projective, pour aboutir, en fin de parcours, si nous puissions dire, à une perception conforme au système géométrique euclidien.

³ La notion de temps fait partie des notions les plus problématiques à la fois d'un point de vue philosophique et d'un point de vue scientifique. Non seulement on ne sait pas, ontologiquement parlant, qu'est-ce que le temps, mais, de plus, certaines théories physiques actuelles tendent à remettre en doute son existence. Comme nous avons eu déjà l'occasion de le souligner, ce qui nous intéresse dans cette notion c'est le sentiment qu'en a le locuteur, ce qui est bien décrit par certains systèmes philosophiques.

⁴ Le problème de la simultanéité des événements peut être résolu dans le cadre de la mérologie (Casati et Varzi, 1999).

⁵ C'est dans ces termes que le définissent Descartes, dans ses Principes de la philosophie (1644), et Locke dans son Essai sur l'entendement (1690).

Références

ASIC, T. (2008). *Espace, temps, prépositions*. Genève-Paris : Librairie Droz.

ASIC, T. (2009). « Est-il possible d'avoir des définitions minimales des prépositions spatiales et temporelles en français », in *Revue de Philologie XXXVI 2009 2*, Belgrade : Faculté de Philologie pp. 211-220 (<http://www.fil.bg.ac.rs/fpregled/index.htm>)

CASATI, R., & VARZI, A. C. (1999). *Parts and places : The structures of spatial representation*. Cambridge, MA : MIT Press.

DESCARTES, R. (1644). *Principia philosophiae*. Amsterdam : Ludovicus Elzevirius.

GREVISSE, M. (2008). *Le Bon Usage (14e éd.)*. Bruxelles : De Boeck Supérieur.

HEGEL, G. W. F. (1939). *La phénoménologie de l'esprit* (J. Hyppolite, Trad.). Paris : Aubier Montaigne. (Original publié en 1807).

LAKOFF, G., & JOHNSON, M. (1984). *Metaphors We Live By*. Chicago: University of Chicago Press.

LOCKE, J. (1690). *An Essay Concerning Human Understanding*. Londres: Thomas Basset.

LYONS, J. (1977). *Semantics*. Cambridge: Cambridge University Press.

MOSER, E. I., KROPFF, E., & MOSER, M. B. (2008). « Place cells, grid cells, and the brain's spatial representation system », in *Annual Review of Neuroscience*, 31, 69-89.

PIAGET, J., & INHELDER, B. (1948). *La représentation de l'espace chez l'enfant*. Paris : Presses Universitaires de France.

VANDELOISE, C. (1986). *L'Espace en français : Sémantique des prépositions spatiales*. Paris : Éditions du Seuil.

VERNANT, J.-P. (1988). *Mythe et pensée chez les Grecs : Études de psychologie historique*. Paris : La Découverte.